

Honoraires à compter du 1er avril 2017

Les honoraires notés aux mandats signés et antérieurs à cette date peuvent être inférieurs ou supérieur au barème ci-dessous

Chez IMIO, les estimations de valeur sont gratuites

BARÈME D'HONORAIRES IMMOBILIER ANCIEN

PRIX DE VENTE	% D'HONORAIRES MAXI	Conditions
0€ à 40 000 €	10%	Avec un minimum de 4000€
40 001 € à 80 000 €	10%	Avec un minimum de 4000€
80 001 € à 100 000 €	10%	Avec un minimum de 5000€
100 001 € à 120 000 €	10%	Avec un minimum de 6000€
120 001 € à 140 000 €	9%	En raison des conditions de vente et après en avoir débattu , le Mandant et le Mandataire ont convenus de signer un devis adapté à la situation, les honoraires portés sur ce devis seront identiques à ceux portés sur le mandat et ne pourront êtres supérieurs au barème.
140 001 € à 200 000 €	9%	
200 001 € à 300 000 €	8%	
300 001 € à 400 000 €	8%	
400 001 € à 500 000 €	8%	
500 001 € à 1 000 000€	8%	
1 000 001 € à 1 500 000 €	7%	
1 500 001 € à 2000 000 €	6%	
2 000 001 € à 4 000 000 €	5%	
+ de 4 000 000 €	4%	

DEVIS D'HONORAIRES TRANSACTION

En raison des conditions de vente et à la demande expresse du mandant qui ne souhaite consentir le mandat qu'aux conditions d'honoraires suivantes

Entre le mandant :

Demeurant :

Et la

Représentée par M

Mandataire immobilier indépendant inscrit

sous le N°

Demeurant :

Adresse et désignation succincte du bien

Prix net vendeur

Honoraires à la charge de l'acquéreur

Prix de vente total honoraires inclus

Mandat N°

Fait à

Le Mandant

Le Mandataire

BARÈME D'HONORAIRES LOCATION Selon législation en cours Loi Allur

Il faut distinguer les honoraires (à la charge du propriétaire) et les frais à la charge du propriétaire et du locataire pour moitié

Honoraires mandat de location	1 mois de loyer maxi	A la charge du propriétaire. Base loyer hors charges
Frais relatifs au dossier de candidature, visite, bail	8€/m ²	La totalité des frais est divisée par 2 entre propriétaire et locataire sans que la part du locataire ne soit supérieure à celle du propriétaire
Frais relatifs à l'état des lieux	3€/m ²	

BARÈME D'HONORAIRES VIAGER

PRIX DE VENTE	% D'HONORAIRES TTC MAXI
De 0€ à 100 000€	15%
De 100 001 € à 200 000 €	15%
De 200 001 € à 400 000€	10%
De 400 001 € à 1 000 000€	8%
1 000 001 et +	7%

BARÈME D'HONORAIRES FONDS DE COMMERCE

PRIX DE VENTE TTC	% D'HONORAIRES TTC MAXI
De 0€ à 100 000€	10%
De 100 000€ à 150 000€	10%
De 150 000€ à 300 000€	9%
De 300 000€ à 500 000€	9%
De 500 000€ à 1 000 000€	8%
De 1 000 000€ à plus	7%

BARÈME D'HONORAIRES GESTION LOCATIVE

Gestion locative	7% HT du loyer charges comprises soit 8,4% TTC
Option assurance facultative GDL (Garantie des loyers)	2,5% HT du loyer charges comprises soit 3% TTC